

Introduction à la EN 16034

Norme produit harmonisée pour les blocs-portes pour piétons, portes et fenêtres industrielles, commerciales et de garage avec des caractéristiques de résistance au feu et/ou d'étanchéité aux fumées



E.D.S.F.
European Door and Shutter Federation e. V..
Neumarktstr. 2b
58095 Hagen – Germany

Fon +49 (0) 023 31 – 20 08-0
Fax +49 (0) 023 31 – 20 08-40
Info @edsf.com
www.edsf.com



The European Information Platform





EN 16034

L'EN 16034 définit les exigences pour les portes piétonnes, industriels, commerciales et de garage et les fenêtres avec des caractéristiques de résistance au feu et/ou fumée (nommé par la suite "produit"). La norme est applicable par les organismes de normalisation nationaux.

L'application du Règlement Produit de Construction (RPC)

D'après le dernier Règlement Produit de Construction Européen (EU) No. 305/2011 (applicable depuis le 1^{er} Juillet 2013) tous les produits de construction, mis sur le marché avec l'intention de devenir une partie permanente d'une construction, doivent s'assurer que le bâtiment atteint les exigences de base suivantes :

- Résistance mécanique et stabilité
- Sécurité en cas de feu
- hygiène, santé et environnement
- Utilisation sûre et accessible
- protection contre le bruit
- Économie d'énergie et isolation thermique
- Utilisation durable des ressources naturelles

A savoir, la norme couvrant les produits résistant au feu et/ou étanches aux fumées est l'EN 16034.

La norme produit EN 16034

L'EN 16034 est une Norme Produit européenne (hEN) et était la première citée au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) le 10 juillet 2015. Une période de transition de 3 ans a été programmée.

La nouvelle norme produit européenne harmonisée EN 16034 doit être implémentée au niveau national par les organismes de normalisation nationaux.

Toutes normes et/ou réglementations nationales en contradiction doivent être supprimées au plus tard à la fin de la période de coexistence.

Les éditions nationales de la norme reçoivent le code de l'organisme national de normalisation comme préfixe – par exemple DIN EN 16034 en Allemagne ou UNI EN 16034 en Italie.

Note :

L'harmonisation dans ce contexte signifie unifier les exigences et méthodes d'essais, les règles de déclaration des performances des produits et l'évaluation du système de conformité au niveau européen.

Les fabricants doivent marquer leur produit avec la marque CE (CE = Communauté Européenne) s'il est couvert par une norme produit.

La marquage CE conforme à l'EN 16034 déclare les caractéristiques afférentes aux portes et fenêtres résistantes au feu et étanches aux fumées.



Marquage CE et période de co-existence

Le marquage CE des produits couverts par l'EN 16034 est mandaté.

Pendant la période de co-existence, les fabricants peuvent utiliser le système Européen (marquage CE) si la procédure est correctement effectuée ou rester sur le système national.

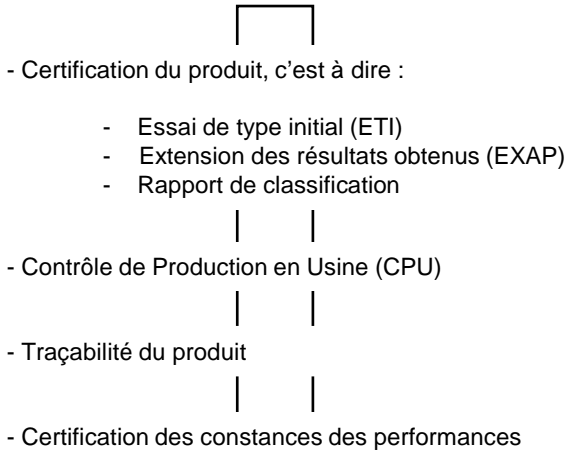
Comme déjà mentionné, une période de co-existence de 3 ans a été publiée au JOUE.

Les produits qui sont couverts par l'EN 16034 doivent être marqués CE lorsqu'ils sont mis sur le marché. Le marquage CE facilite la libre concurrence entre les Etats membres.

C'est un changement majeur d'apposer le marquage CE alors que la Directive Produits de Construction (DPC) le considérait, à tort, comme volontaire.

Déclaration du produit final

Le produit reçoit son marquage CE seulement à la fin de la conception et du contrôle du processus qui consiste à :



L'organisme notifié évalue pendant l'Essai de Type Initial (ETI), incluant les exigences d'essai au feu (EN 1634-1) et aux fumées (EN 1634-3), la conformité de la porte à l'EN 16034, incluant tous ses composants.

EN 16034, chapitre 3.1

Porte

La porte piétonne, la porte industrielle, commerciale et/ou de garage, le volet roulant et/ou les rideaux en toiles manoeuvrables par cadre ou guide, vantaux ou vantaux de porte, volets roulants ou pliants, etc., qui est pourvu d'une capacité de résistance au feu ou d'étanchéité aux fumées utilisés pour la fermeture des ouvertures permanentes résistant au feu, y compris le(s) panneau(x) latéral(aux), le(s) panneau(x) de vision, le(s) panneau(x) affleurant, le(s) panneau(x) d'imposte et/ou le vitrage ainsi que le matériel de construction et les joints (qu'ils soient fournis en vue de la résistance au feu ou de l'étanchéité aux fumées) qui forment l'assemblage et la réalisation des dispositions de la présente norme européenne.

NANDO (Organismes notifiés et désignés pour les directives nouvelle approche), le système d'information et de notification est un acte par lequel un État membre informe la Commission et les autres États membres qu'un organisme, qui satisfait aux exigences applicables, a été désigné pour procéder à l'évaluation de la conformité selon la directive. La notification des organismes notifiés et leur retrait sont la responsabilité de l'État membre de notification.

Organismes notifiés et NANDO

Les organismes notifiés européens de certification des produits sont responsables de la vérification et du contrôle des processus tel que décrits par l'EN 16034. Ces organismes sont notifiés par rapport à la norme EN 16034 sur la base de leurs expériences et connaissances des produits résistant au feu et étanches aux fumées.

Le système d'information et de notification NANDO (Organismes notifiés et désignés pour les directives nouvelle approche) publie les organismes notifiés européens de certification des produits, de même que les organismes notifiés d'essai et de surveillance sont notifiés par rapport aux normes produits harmonisées européennes.



<http://ec.europa.eu/enterprise/newapproach/nando/index.cfm>

Classifications pertinentes de feu et fumées

La série EN 13501 exige la procédure de classification des produits selon les caractéristiques de performances suivantes :

E Intégrité
I Isolation
W Radiation
C fermeture automatique
S Etanchéité au feu

EI₂ 30-C1 S_a

Ce rapport de classification se substituera aux homologations nationales courantes et documents de certifications..

Extension des résultats obtenus [EXAP]

Le rapport EXAP selon la série EN 15269 définit les variations permises des produits (ex. extension des dimensions, interchangeabilité des matériaux, quincaillerie des portes, détails constructifs, ...) des échantillons testés. Les règles détaillées pour chaque sélection de matériel approprié sont définies dans les parties pertinente de la série EN 15269.

Actuellement, les EXAPs suivants applicables ou en cours de préparation à la date d'impression de ce guide :

Standard	Description
EN 15269-1	Exigences générales
EN 15269-2	blocs-portes battants et pivotants en acier
EN 15269-3	blocs-portes battants et pivotants en bois et des fenêtres à ossature bois
prEN 15269-4	Blocs-portes vitrés (projet)
EN 15269-5	Blocs-portes vitrés battants et pivotants, à ossature métallique
prEN 15269-6	Portes coulissantes bois
EN 15269-7	Portes coulissantes en acier
prEN 15269-8	Portes pliantes bois (projet)
prEN 15269-9	Portes pliantes acier (projet)
EN 15269-10	Volets roulants en acier
prEN 15269-11	Rideaux en toile manoeuvrables
EN 15269-20	Portes étanches aux fumées

Contrôle de Production en Usine

Le contrôle de production en usine (CPU) est une partie élémentaire du système pour atteindre le marquage CE selon l'EN 16034. Il garantit la reproduction et la conformité du produit à l'échantillon testé.

La norme exige un niveau spécifique de sécurité (Assessment and Verification of Constancy – AVCP) pour les portes piétonnes, les portes industrielles, commerciales et de garage et les fenêtres ouvrantes avec des caractéristiques de résistance au feu et contrôle de fumées.

Tâches du fabricants et de l'organisme notifié

Le niveau 1 de surveillance continue et acceptation s'applique aux produits avec des caractéristiques de résistance au feu et étanche aux fumées. Ce niveau de sécurité exige le partage des responsabilités entre le fabricant et l'organisme notifié de la façon suivante :

Fabricant responsable de :

- Contrôle de Production en Usine (CPU)
- Essais complémentaires des échantillons pris à l'usine en accord avec le plan d'essai prescrit (suivant le CPU)

Organisme notifié responsable de :


- Essai initial de type
- Inspection initiale du plan de l'usine et contrôle de production en usine
- Surveillance continue, acceptation and évaluation du contrôle de production en usine

Traceability and market surveillance

La surveillance du marché est une partie essentielle du RPC (et de l'EN 16034, qui sera harmonisée sous le RPC). Elle protège le client / utilisateur final des non-conformités produits.

Basé sur les exigences et traçabilité des produits et contrôlés par les organismes notifiés spécifiques, la surveillance du marché permet éventuellement le rappel ou le retrait de non-conformité des produits du marché.

Marquage CE du produit


AnyCo Ltd, PO Box 21, B-1050, Brussels, Belgium 14 DoP-Nr. 12345
EN 16034:2014 Produit type ABC en compartiments résistants au feu/étanches aux fumées et/ou issues de secours Résistance au feu (pour usage compartiments au feu) E: 90 El₁: 60 El₂: 90 EW: 60 Etanchéité au feu (seulement pour des applications ou la limitation de la propagation des fumées est requise) : S200 Capacité de libération : libération Fermeture automatique (uniquement pour la fermeture automatique des portes et fenêtres ouvrantes résistant au feu/étanches aux fumées) : C Durabilité de capacité de libération : maintien des libération Durabilité de fermeture automatique (uniquement pour la fermeture automatique des portes et fenêtres ouvrantes résistant au feu/étanches aux fumées) : - anti-dégradation (essai de cycle) : 2 - Anti-âge (corrosion) : atteint

Déclaration des performances

EN 16034 exige la distribution d'une déclaration des performances (DoP), à laquelle chaque client ou utilisateur doit avoir accès.

La DoP liste toutes les caractéristiques essentielles du produit exigées par l'EN 16034. Le fabricant doit au moins déclarer ces caractéristiques avec un résultat. D'autres caractéristiques peuvent être déclarées "NPD", pas de performance déterminée.

Les DoPs sont à fournir sous format papier ou électronique dans la/les langue(s) des états membres dans lesquels sont délivrés les produits.

Si le bloc-porte coupe-feu est motorisé, il doit aussi répondre à la Directive Machine (MD) et une déclaration de conformité complémentaire (selon la MD) est nécessaire.

La déclaration des performances pour les produits avec des caractéristiques de résistance au feu et d'étanchéité aux fumées doivent contenir au moins les détails suivants :

- référence du produit type
- référence au système "AVCP 1"
- Liste des normes harmonisées applicables "EN 16034"
- L'usage prévu du produit de construction
- Liste des caractéristiques essentielles pour les usages prévus et leurs performances relatives

Au delà de l'EN 16034 d'autres normes peuvent être applicables :

Groupe de produits	Norme produit	Norme d'essai	Norme de classification	Application Direct (DIRAP)	Application Etendue (EXAP)
Blocs-portes et fenêtres ouvrantes résistant au feu	EN 16034	EN 1634-1	EN 13501-2	EN 1634-1	EN 15296-series
Blocs-portes et fenêtres ouvrantes contrôlant les fumées	EN 16034	EN 1634-3	EN 13501-2	EN 1634-3	EN 15269-20
Blocs-portes extérieurs	EN 14351-1				
Blocs-portes intérieurs	prEN 14351-2				
Portes et portails industriels commerciaux et résidentiels	EN 13241-1				
Blocs-portes motorisés pour piétons	EN 16361				



For a digital version scan the code with your smartphone and visit the download section of the E.D.S.F. website.

www.edsf.com

Text / Editorial team:

E.D.S.F. - WG "Fire and Smoke"

The information on which this publication is based has been researched and processed with the greatest of care. We cannot, however, accept liability for any injuries, expenses or losses incurred which could in any degree be attributed to the use of the information contained in this text. Reprinting or copying in whole or in part is only permitted with the written permission of the publisher and clear reference to the publication source.

Status: June 2015